

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 02 mars 2022

### POLE EMLPOI ET LA CARSAT CONJUGUENT LEURS EXPERTISES EN FAVEUR DES DEMANDEURS D'EMPLOI SENIORS

**La Carsat Auvergne, la Carsat Rhône-Alpes et Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes renforcent leur collaboration en signant ce 02 mars une nouvelle convention de partenariat. L'objectif de cet accord est double : faciliter et sécuriser le passage à la retraite des demandeurs d'emploi par la mise en œuvre de rendez-vous personnalisés, et favoriser également le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée séniors.**

Au sein de l'agence Pôle emploi de Saint-Etienne Bellevue, Frédéric Toubeau, directeur de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Patricia Courtial, directrice adjointe de la Carsat Rhône-Alpes et Jean-Christophe Crulli, directeur de la Carsat Auvergne ont officialisé leur partenariat ce mercredi 02 mars 2022.

Dans le cadre de cette nouvelle convention de partenariat, Pôle emploi et les Carsat Auvergne et Rhône-Alpes affichent une volonté commune d'accompagner le passage à la retraite des demandeurs d'emploi. Ils s'engagent à simplifier les démarches administratives et à améliorer la qualité du service rendu. Pôle emploi et l'Assurance retraite mettront notamment en place des actions d'informations ciblées pour les demandeurs d'emploi et proposeront des rendez-vous pour ceux en situation de fragilité sociale ou financière.

De manière concrète, des ateliers « emploi-retraite » sont proposés par les agents de la Carsat et de Pôle emploi sous la forme de webinaires ou dans les agences, en direction des demandeurs d'emploi de 59 ans et plus pour :

- faciliter le passage à la retraite des demandeurs d'emploi à travers une meilleure connaissance des droits à l'Assurance retraite et des actions à mettre en œuvre pour bénéficier de ses droits ;
- mieux informer les bénéficiaires des actions qui peuvent être mises en œuvre par leur caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) pour les accompagner, et par Pôle emploi s'il y a un besoin de prolonger son temps d'activité ;
- faire prendre conscience aux demandeurs d'emploi des impacts positifs d'une reprise d'emploi sur le montant de leur retraite et de les redynamiser dans la reprise d'un emploi.

A l'issue, des ateliers collectifs, chaque demandeur d'emploi peut se voir proposer un rendez-vous individuel pour mettre à jour son relevé de carrière. Ces différents temps d'échanges sont également autant d'occasions de promouvoir la création de leur espace personnel sur [lassuranceretraite.fr](https://lassuranceretraite.fr), pour bénéficier de services en ligne gratuits

et personnalisés, et l'inscription à l'agenda retraite pour organiser sereinement leur départ à la retraite.

A titre d'exemple, pour la Carsat Auvergne, une action collective organisée sous format d'un webinaire a eu lieu le 7 décembre 2021 à l'agence Pôle emploi d'Issoire dans le Puy-de-Dôme et a permis d'informer 10 demandeurs d'emploi sur la retraite et plus précisément sur l'âge légal de la retraite, le relevé de carrière, les différents dispositifs de départ en retraite et les services en ligne proposés.

De même, pour la Carsat Rhône-Alpes, l'agence Saint-Etienne-Bellevue a organisé son premier atelier « emploi – retraite » le 17 février dernier. 25 demandeurs d'emploi ont participé à cet atelier organisé dans un format hybride avec la présence physique de 17 demandeurs d'emploi dans les locaux de Pôle emploi et une connexion en visioconférence pour les 8 autres. Animé par la Carsat, avec l'appui d'un conseiller Pôle emploi présent en agence, ce webinaire a permis aux participants d'avancer sur leur situation, de trouver des réponses à leurs questions ; en résumé « d'y voir plus clair ».

Cette convention est également mise en œuvre dans le cadre du parcours de remobilisation de Pôle emploi inscrit dans le plan de réduction des tensions de recrutements. Elle est déployée pour favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée seniors.

*« Dans le cadre de la dynamique économique que nous connaissons actuellement, cette collaboration avec l'Assurance retraite Auvergne et Rhône-Alpes est une véritable opportunité de faire prendre conscience aux demandeurs d'emploi des impacts positifs d'une reprise d'emploi sur leur retraite. Cela nous permet également d'apporter des réponses concrètes et de rassurer les demandeurs d'emploi sur leurs droits à la retraite »,* explique Frédéric Toubreau, directeur régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes.

*« Cette convention formalise un partenariat important entre nos services publics pour simplifier et rendre clair les différentes possibilités offertes aux demandeurs d'emploi seniors. Elle incarne le service attentionné et coordonné que nous portons, dans l'intérêt de chacun de nos bénéficiaires. »* Jean-Christophe Crulli, directeur Carsat Auvergne

*« Le passage à la retraite est un moment important dans une vie. Il n'est réalisé qu'une fois, il doit être le plus simple possible et le mieux accompagné. Le partenariat entre les deux Carsat Auvergne et Rhône Alpes avec Pôle emploi vise à apporter des réponses concertées aux usagers pour fluidifier leurs démarches retraite ».*

*Patricia Courtial, directrice adjointe Carsat Rhône-Alpes*

## A propos de l'Assurance Retraite :

### ***L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale***

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Chaque année, elle verse 140 milliards de prestations à près de 15 millions de retraités, et gère la carrière de plus de 20 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 11 millions d'espaces personnels créés !

## A propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. En Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle emploi s'appuie sur 106 agences de proximité et relais. Le site [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr) reçoit 42 millions de visites par mois.

### CONTACTS PRESSE :

#### **Carsat Auvergne**

Nathalie Ribaud

06 63 01 02 58

[nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr](mailto:nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr)

[www.carsat-auvergne.fr](http://www.carsat-auvergne.fr)

#### **Carsat Rhône-Alpes**

Audrey Marvalin

06 84 82 49 84

[contact.presse@carsat-ra.fr](mailto:contact.presse@carsat-ra.fr)

[www.carsat-ra.fr](http://www.carsat-ra.fr)

Twitter : [@Carsat\\_RA](https://twitter.com/Carsat_RA)

#### **Pôle emploi**

Emmanuelle Roigt – 06 26 54 45 56

Marie-Josée Perez – 06 22 09 33 66

[presseara.69188@pole-emploi.fr](mailto:presseara.69188@pole-emploi.fr)

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur :

<https://www.pole-emploi.org/>

Twitter : [@poleemploi\\_ara](https://twitter.com/poleemploi_ara)